

# AUREP



**Titre RNCP niveau 7**

## **Expert en Conseil Patrimonial (ECP)**

CODE CPF 306844 – CODE RNCP 31912

---

**FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE**

# ÉDITO



## Catherine Orlhac

Président de l'Aurep

Responsable pédagogique

"Expert en Conseil Patrimonial"

**"Cette formation, fortement réputée, est une plus-value incontestable tant pour la clientèle que les partenaires."**

Les métiers du conseil patrimonial sont en pleine mutation. Les clients se montrent de plus en plus avertis et exigeants quant à la gestion de leur argent et de leur patrimoine.

La demande d'un accompagnement spécifique et personnalisé s'accentue et le conseil s'avère de plus en plus fondamental et différenciant.

Fort de cette évidence et de cette nécessité, l'AUREP propose et actualise sans cesse depuis 1995 une formation pluridisciplinaire « Expert en conseil patrimonial ». Elle permet d'exercer les missions de conseiller en gestion de patrimoine, de développer une approche globale du patrimoine et une ingénierie patrimoniale adaptée aux attentes des clients.

Ouverte à ceux qui ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine, cette formation passionnante apporte une véritable ouverture d'esprit. C'est une plus-value incontestable tant pour la clientèle que les partenaires (notaires, avocats, conseillers patrimoniaux).

Dès le milieu de la formation, les « étudiants » parviennent à mettre en pratique des stratégies vues ensemble pendant les cours ! De quoi être rapidement autonome grâce à une méthodologie efficace et réputée.

Un diplôme d'excellence à très forte notoriété sur le marché, reconnu comme l'un des meilleurs diplômes en gestion de patrimoine en France.

# TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE RNCP NIVEAU 7\* EXPERT EN CONSEIL PATRIMONIAL



## AUREP, LA REFERENCE DES FORMATIONS EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



## TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE EXPERT EN CONSEIL PATRIMONIAL : certification obtenue pour 5 ans

JORF n°00292 du 18 décembre 2018 - texte n° 13 - Arrêté du 11 décembre 2018 - Portant enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles

**CODE CPF : 306 844 – CODE RNCP : 31912**

**Demande de renouvellement de l'enregistrement auprès de France Compétence en cours.**

**Rythme**  **Annuel** : 3 à 4 jours consécutifs de cours par mois  
**Intensif** : 4 semaines en juin, 2 en septembre et 1 en novembre

**Durée**  **33,5 jours** (234,5 heures)

**Villes**  **Paris, Clermont-Ferrand, Aix-en-Provence, Lille**

**Modalités**  **Présentiel et Mixte** (alternance de présentiel et distanciel)

**Tarifs 2023**  **8 250 €** (non soumis à TVA)  
**Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 €**  
**Tarif réduit : 7 700 €** pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.  
*\*Tarifs non assujettis à TVA.*

**Il est également possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus : [contact@aurep.com](mailto:contact@aurep.com).**

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer une approche globale du patrimoine (audit patrimonial précis suivi de préconisations ciblées) et définir une ingénierie patrimoniale pluridisciplinaire (économie, finance, droit civil, droit fiscal, droit social, etc.) au service des objectifs des clients.

### CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine, salarié ou indépendant
- Ingénieur patrimonial



#### INSCRIPTIONS

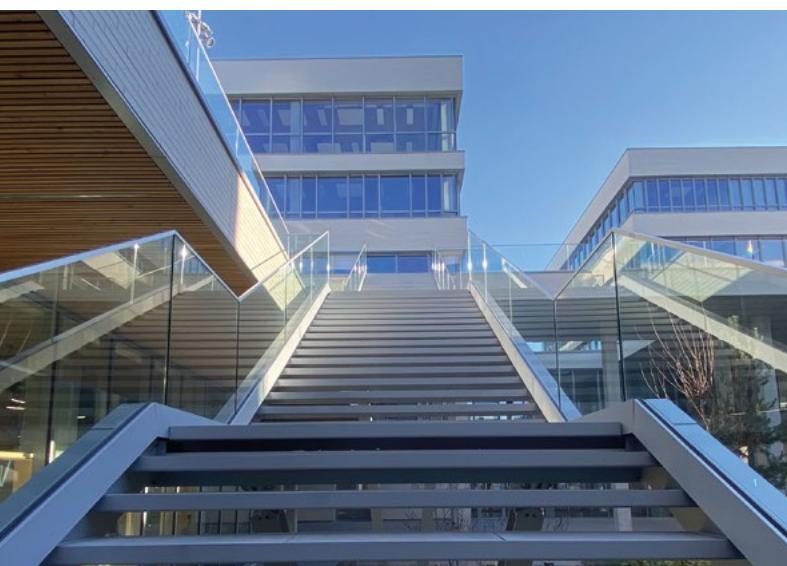
**Ouverture  
en février 2023**



#### PLACES LIMITÉES

**30 participants  
par groupe**





## PRÉREQUIS



Cette formation est ouverte à ceux qui, de façon libérale ou au sein d'une société, ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine, et qui justifient :

- › soit d'un diplôme inscrit au RNCP niveau 6 ou niveau 7 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128,
- › soit d'un Master 1 en Droit ou en Économie délivré par une Université,
- › soit d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, ou Bachelor d'une école de commerce, jugé par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment,
- › soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection (nous contacter par mail sur [contact@aurep.com](mailto:contact@aurep.com)).

### Pour en savoir plus :

[www.aurep.com](http://www.aurep.com) ou contactez-nous à l'adresse [contact@aurep.com](mailto:contact@aurep.com)



### LIEUX

Paris / Clermont-Fd  
Aix-en-Provence / Lille



### FORMATS

Annuel  
ou intensif



### EXAMENS

Décembre 2024



# PLAN DE FORMATION

## Titre à finalité professionnelle, RNCP niveau 7\* Expert en Conseil Patrimonial (ECP)

Introduction à la formation / Méthodologie du conseil patrimonial	UE1	3,5 h
Actifs financiers en direct	UE2	7 h
Produits issus de la gestion collective et produits structurés	UE3	7 h
Immobilier d'investissement	UE4	7 h
Comprendre l'environnement économique	UE5	10,5 h
Allocation d'actifs patrimoniale	UE6	7 h
Modes de détention des actifs	UE7	3,5 h
Régimes matrimoniaux	UE8	10,5 h
Indivisions - concubinage	UE9	7 h
Les fondamentaux de la retraite	UE10	7 h
Comprendre et optimiser la fiscalité patrimoniale	UE11	17,5 h
Les libéralités	UE12	7 h
Les successions	UE13	10,5 h
Fiscalité de la transmission à titre gratuit	UE14	10,5 h
Démembrement de propriété	UE15	21 h
Assurance-vie	UE16	14 h
Sociétés civiles	UE17	14 h
IFI et stratégies immobilières	UE18	7 h
Fiscalité de l'investissement immobilier locatif	UE19	7 h
Gestion de patrimoine des personnes protégées	UE20	7 h
Développer la relation client : de l'audit au closing	UE21	7 h
Positionner et facturer ses prestations*	UE22	3,5 h
Satisfaire aux obligations réglementaires, protéger le conseiller, mesurer sa responsabilité*	UE23	3,5 h
Protéger le survivant du couple	UE24	7 h
Cas de synthèse n°1 : Mettre en œuvre le conseil patrimonial	UE25	7 h
Cas synthèse n°2 : Mettre en œuvre le conseil patrimonial	UE26	7 h
Cas synthèse n°3 : Mettre en œuvre le conseil patrimonial	UE27	7 h
Accompagner l'investisseur immobilier et foncier, acquérir, financer et administrer**	UE28	3,5 h
Conseiller les familles recomposées**	UE29	3,5 h

\*Cours en visioconférence avec replay \*\* Module Asynchrone

## EVALUATION

Les modalités d'évaluation ont été conçues pour valider l'acquisition des compétences visées par la certification. Elles sont réparties en trois blocs.

➤ **Bloc 1 - « Auditer la situation patrimoniale du client »**  
**Étude de cas écrite de 2 heures** - notée sur 40 (note minimale pour valider le bloc 20/40)

➤ **Bloc 2 - « Concevoir les stratégies patrimoniales »**  
**Étude de cas écrite de 2 heures** - notée sur 40 (note minimale pour valider le bloc 20/40)

➤ **Bloc 3 - « Mettre en œuvre le conseil patrimonial »**  
**Étude cas écrite d'1 heure** - notée sur 20 (note minimale pour valider le bloc 10/20)  
Pour obtenir le titre à finalité professionnelle, le candidat devra valider les 3 blocs de compétences





## LE PACK APPRENTANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficientes et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :

➤ **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...

➤ **Un accès à notre plateforme LMS** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.

➤ **L'accès au logiciel des calculs patrimoniaux de l'AUREP** à télécharger sur votre smartphone\* ou tablette\*.

\* non fournis dans le cadre de la formation

# UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE  
ET FORMATEUR**



**Catherine Orlhac**  
Président de l'AUREP



**William Altide**  
Maître de conférences associé  
à l'Université de Lille, conseil en  
structuration des entreprises



**Benoît Berchebru**  
Directeur de l'Ingénierie  
Patrimoniale Groupe  
NORTIA DLPK



**Alexandre Boutin**  
Directeur de l'Ingénierie  
Patrimoniale Groupe PRIMONIAL



**Cécilia Broto**  
Diplômée notaire juriste  
conférencière



**Marion Chapel-Massot**  
Dirigeant d'entreprise  
DECARION



**Roseline Charasse**  
Directrice ingénierie  
patrimoniale CIC



**Jean-Baptiste Chelle**  
Directeur associé, département  
fiscal et patrimonial  
ARTHAUD-ASSOCIÉS



**Olivier Chomono**  
Directeur associé  
LA CURATELAIRE



**Bruno Chretien**  
Président INSTITUT DE LA  
PROTECTION SOCIALE  
Président FACTORIELLES



**Fabrice Collard**  
Notaire à Paris



**Denis Cohen Bengio**  
Directeur FINANCIAL  
SOLUTIONS - GROUPAMA  
GAN VIE



**Clément Dornier**  
Expert comptable diplômé  
Responsable structuration associé  
INOVIS BY CAELIS - Fiscaliste  
INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT



**Caroline Emerique-Gaucher**  
Diplômée notaire - Avocate



**Christian Ensfelder**  
Gérant ECCO PATRIMOINE



**Natacha Fauchier**  
Diplômée notaire



**Virginie Godron-Mannessier**  
Docteur en droit privé  
Avocate au Barreau de Lille  
SCM NomosA  
Fondatrice et CEO Nomos TECH



**Claude Lajugée**  
Associé METISSE FORMATION



**Laurent Lamazère**  
Président LAMAZÈRE  
GESTION PRIVÉE



**Xavier Lebrun**  
Directeur en charge de  
l'ingénierie patrimoniale  
OUDART BANQUE PRIVÉE



**Henri Leyrat**  
Responsable scientifique AUREP



**Louis-Grégoire Logre**  
Associé AGAMA CONSEIL



**Laura Malherbe**  
Ingénieur patrimonial  
CIC BANQUE PRIVÉE



**Marion Martin**  
Ingénieur patrimonial MICHEL  
TIROUFLET CONSEIL  
Spécialiste retraite



**Charles Nourissat**  
Coresponsable pédagogique  
AUREP formation "Ingénierie en  
Allocation Patrimoniale"



**Virginie Nyez**  
Ingénieur patrimonial CIC



**Hélène Paerels**  
Avocate Barreau de Lille  
Membre SCM NomosA



**Laurent Pallut**  
Consultant Gérant  
GAIA CONSEILS



**Pascal Pineau**  
Associé MÉTISSE FORMATION



**Pascal Pineau**  
Gérant CABINET AF2P  
Responsable pédagogique AUREP  
Formation Ingénierie Patrimoniale  
du chef d'entreprise



**Mathieu Plane**  
Directeur adjoint département  
Analyse et Prévision  
OFCE SCIENCES PO



**Véronique Riches-Flores**  
Fondatrice & Présidente  
RICHES-FLORES RESEARCH  
GLOBAL MACRO & THEMATIC  
INDEPENDENT RESEARCH



**Matthieu Robineau**  
Maître de conférences HDR  
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



**Pierre Sabatier**  
Vice-Président de LAUREP  
Président PRIMEVIEW



**David Seksig**  
Directeur général & co-  
fondateur REMAKE ASSET  
MANAGEMENT ISC



**Charly Tournayre**  
Docteur en droit - Ancien avocat  
fiscaliste - Directeur ingénierie  
patrimoniale THESAURUS



**Daniel While**  
Directeur Recherche  
et Stratégie  
PRIMONIAL REIM

# CANDIDATURE EN LIGNE

- ➊ Vérifiez les prérequis (voir page 5)
- ➋ Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :
  - Photo d'identité
  - CV
  - Copie de votre diplôme le plus élevé

**À noter :**

- Validation des prérequis professionnels (si nécessaire) : le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



# INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :

**1**

**ÉLIGIBILITÉ**  
examen  
de la candidature

**2**

**RÉPONSE**  
dans un délai  
de 15 jours

**3**

**FINANCEMENT**  
en cas d'acceptation  
de votre candidature,  
vous disposerez alors  
de 6 semaines pour  
finaliser les modalités  
de financement de votre  
formation

**4**

**VALIDATION**  
de l'inscription  
après finalisation  
du dossier de  
financement

# FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

- Je suis salarié ..... → **CPF et CPF de transition pro**
- Je suis à mon compte ..... → **OPCO et CPF**  
(pro, indépendant et chef d'entreprise)
- Je suis demandeur d'emploi ..... → **CPF et AIF**
- Je suis particulier ..... → **Financement personnel et CPF**

CODE CPF : 306 844 – CODE RNCP : 31912

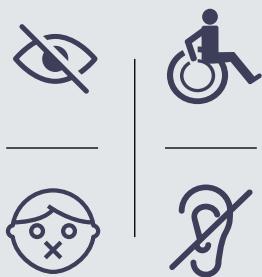


## PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur  
Tél : 04 73 17 15 10 • [contact@aurep.com](mailto:contact@aurep.com)

# FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
  - Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.
- N'hésitez pas à nous contacter.



**Hélène Lasfargues**  
Référente handicap  
[referent@aurep.com](mailto:referent@aurep.com)

# ET APRÈS...

## SPÉCIALISATIONS

- › Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise - IPCE
- › Gestion du Patrimoine à l'International - GPI
- › Gestion du Patrimoine des Seniors - GPS
- › Métiers du Family Office - MFO
- › Ingénierie en Allocation Patrimoniale - IAP

## SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un évènement incontournable de la gestion de patrimoine.

### Les plus du séminaire

- › Des thèmes d'actualités différents chaque année
- › Des sujets intéressant toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- › Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- › La possibilité de valider des heures de formations réglementaires (DDA/IAS, Carte Immo)



### Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- › D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- › D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

## RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter



in | f | [aurep.com](http://aurep.com)